



LA CAMPAGNE MARGUERITE :

QUELS COMBATS POUR DES DROITS SCOLAIRES, AUTOUR DU DÉCRET « INSCRIPTION »?¹

Par Jacqueline Fastrès, Laurence Watillon et Jean Blairon

L'OBJECTIF DE MIXITÉ SOCIALE DU DÉCRET « INSCRIPTION »

« Sans l'intervention des pouvoirs publics, l'école soutient la discrimination présente dans notre société » martèle Marie Arena, alors ministre de l'enseignement².

Dès les années 1990, une série de décrets ont tenté de répondre à certains problèmes spécifiques de notre système d'enseignement. À travers eux se fait jour une préoccupation nouvelle, celle des missions prioritaires de l'enseignement fondamental et secondaire, pour faire des élèves des citoyens responsables. Alors apparaissent les orientations « d'école de la réussite » et « d'égalité entre les élèves ».

À partir des années 2000, des enquêtes dites « PISA » proposées par l'OCDE commencent à évaluer l'enseignement en Belgique. Ces enquêtes permettent de comparer les systèmes éducatifs de différents pays à travers l'évaluation de jeunes de 15 ans dans trois domaines : l'écriture et la littérature, les mathématiques et les sciences. Les résultats de la Fédération Wallonie-Bruxelles se situent souvent en dessous de la moyenne de l'OCDE. La qualité, l'efficacité et l'équité de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont remises en cause.

En 2005, à la suite des enquêtes PISA, Marie Arena prend des mesures pour améliorer l'enseignement via, notamment, « *le contrat pour l'école* » qui fixe des priorités ; elles sont au nombre de 10 et concernent, par exemple, le renforcement de l'encadrement dans l'enseignement obligatoire, ou la maîtrise des compétences de base en assurant une meilleure transition entre primaire et secondaire. Parmi ces priorités, la n°9, « *Non aux écoles ghettos* », annonce les futurs décrets inscriptions. Elle promeut l'idée de favoriser la mixité sociale et d'éviter la ségrégation. Elle souligne qu'il n'est pas positif pour une société de regrouper les élèves sur base de leur origine socio-économique ou sur base des résultats obtenus. Le décret Arena est voté en juin 2006. Il est le premier d'une suite de décrets dits « inscription » parce que la régulation des inscriptions y est présentée comme la solution à la question de l'égalité dans l'enseignement, qu'il faut entendre comme la réduction des écarts entre les « très bons » élèves et les « très mauvais ». La régulation des inscriptions apporte aussi une solution en créant de la mixité sociale dans les écoles. « Mixité sociale » sera l'intitulé du deuxième décret, sous le mandat du ministre Dupont. Le décret Simonet vient compléter cette trilogie « inscription » en 2011.

LA CAMPAGNE MARGUERITE

Dès la sortie du premier Décret inscription en 2007, Infor Jeunes Laeken, qui constatait que nombre de demandes d'information tournaient autour du thème de la scolarité, s'est lancé dans un travail d'information à propos du décret, puis des suivants, notamment au travers de permanences. Puis, en 2010-2011, ce travail s'est structuré autour d'un large partenariat

1 Cette analyse résulte d'une évaluation de la seconde campagne du collectif Marguerite, en juillet 2012, confiée à RTA.

2 *En ligne directe*, Blog du DGDE www.enlignedirecte.be, débat d'avril 2011.

La campagne Marguerite : quels combats pour des droits scolaires, autour du Décret « Inscription » ?

réunissant des institutions comme le Délégué Général aux Droits de l'Enfant, la Ligue des Droits de l'Homme, l'ULB, la FAPEO, la Cgé, l'APED, la Fédération des écoles de devoirs, et une vingtaine d'associations des secteurs jeunesse et aide à la jeunesse.

La Campagne Marguerite voit ainsi le jour. Elle doit son nom au support adopté pour véhiculer l'information de la manière la plus simple et la plus visuelle possible : une marguerite dont chaque pétale coloré porte d'un côté un slogan, de l'autre une ou deux adresses de référence de partenaires de la campagne, où les parents sont assurés de trouver des informations sur le décret. La marguerite est couplée à des fiches d'information, ciblant chacune des questions centrales : choisir son école, l'inscription scolaire, la gratuité scolaire, inscrire son enfant en 1^{re} année, l'orientation scolaire et l'exclusion définitive d'une école. Ces thèmes se retrouvent également sur le blog créé en faveur d'une école de la réussite, le blog « L'information jeunesse est un sport de combat »³.

C'est à partir du bus, mis à disposition par le Délégué Général aux Droits de l'Enfant, que la Campagne est lancée en janvier 2011.

Le bus sillonne les marchés des quartiers du « croissant pauvre » de Bruxelles : Molenbeek, Schaerbeek, Saint-Gilles, Ixelles et Anderlecht. Au départ des marguerites distribuées sur ces marchés, très fréquentés, les personnes étaient invitées à monter dans le bus, afin d'y recevoir des informations plus approfondies sur les divers aspects des questions qu'ils se posaient à propos de la scolarité de leurs enfants.

Marie-Dounia, marionnette confectionnée avec le Magic Land Théâtre, est venue se joindre à la campagne dans sa deuxième année. Elle représente une jeune fille de 15 ans qu'il faut fictivement inscrire dans une école, et permet ainsi une accroche du public plus visible et symbolique.

La campagne s'est donc structurée autour des thèmes de l'égalité des chances, de la mixité sociale, de la régulation dans les écoles, du droit à l'information et du choix des orientations. Le collectif qui soutient cette campagne veut défendre une école de la réussite, loin des discriminations observées dans les écoles des réseaux de l'enseignement. Outre l'information sur les marchés, le collectif dénonce par voie de presse les détournements de décret observés dans certaines écoles, et lance des interpellations parlementaires via des mandataires politiques. La campagne comporte donc aussi un important volet interpellation. L'interaction entre la pratique de terrain et le niveau de l'interpellation sont constamment présents depuis le début, et se nourrissent mutuellement.

DES CONSTATS INQUIÉTANTS QUANT AU RESPECT DES DROITS

La perspective d'un gros chantier « interpellation » s'alourdit au fur et à mesure que la campagne avance. Les membres du collectif dénoncent notamment toute une série de discriminations invisibles et de pratiques hypocrites de la part des écoles. La Ministre Simonet considère ainsi que la discrimination commence au moment de l'inscription si celle-ci est refusée pour des motifs illégitimes, mais le groupe estime que c'est en amont, dès l'information, que le problème se pose. Des informations erronées - volontairement ou non - se trouvent sur le site des écoles.

3 L'allusion aux théories de Bourdieu sur la reproduction est assez claire. L'intitulé fait bien entendu référence au célèbre film de Pierre Carles (2001), *La sociologie est un sport de combat*, consacré à la sociologie de Bourdieu.



La campagne Marguerite :

quels combats pour des droits scolaires, autour du Décret « Inscription » ?

Des écoles s'arrangent pour annoncer beaucoup moins de places que celles dont elles disposent effectivement, et ne les déclarent que début septembre, c'est-à-dire trop tard. Les journées portes ouvertes sont organisées pour décourager les parents de milieux défavorisés, quand elle ne sont pas quasi réservées aux familles qui ont des enfants en primaire dans la même école. Beaucoup de ces familles défavorisées ne passent pas le cap du secrétariat, intimidées par les questions (une vidéo en caméra cachée réalisée par Infor Jeunes Laeken est à cet égard éloquente). La lecture du projet pédagogique ne dit rien des exigences pratiques des écoles.

Au moment même de l'inscription, des attitudes différentes sont observées selon le type de famille : on demande bien plus souvent le bulletin de primaire (ce qui est illégal) aux familles moins favorisées. La fiche d'inscription, comme bien des courriers, est compliquée à comprendre pour certaines familles, et un élément particulièrement essentiel, l'ICEF (Indice socio-économique faible), n'est jamais expliqué aux parents. Or, cet indice est celui qui permettra au jeune d'être prioritaire.

D'autres manières de discriminer de la part des écoles sont pointées du doigt. Sans même parler de la question de la « gratuité », qui est en soi un gros problème, les écoles ont d'autres stratégies dissuasives : ne pas réinscrire à la fin de l'année scolaire ; diriger le jeune vers une filière qui n'existe pas dans l'école ; ne pas avoir de classe de remédiation, ni de première différenciée, ni de classe de primo-arrivants, autant d'éléments qui dissuadent les élèves en difficultés et favorisent les classes moyennes, qui ont par ailleurs de bien meilleures armes pour choisir leur école. Certaines de ces familles plus aisées n'hésitent pas à domicilier leur enfant ailleurs pour obtenir l'école de leur choix. Les recours sont rares de la part des milieux populaires, et ce sont les milieux aisés qui y ont accès, même auprès du centre pour l'égalité des chances, ce qui semble un comble aux yeux du collectif.

LES DÉFIS FUTURS DU COLLECTIF

A ce stade de son action, le collectif Marguerite a vu ses actions se diversifier et s'intensifier. La première campagne, qui complétait un travail de sensibilisation et d'information déjà largement amorcé, était centrée sur les marchés populaires et soutenue par la présence du bus du DGDE, visant l'inscription de la démarche dans l'espace public. Un nombre impressionnant de marguerites furent ainsi distribuées et commentées ; peu d'entre elles se retrouvèrent d'ailleurs sur la voie publique, ce qui semble un indicateur non négligeable d'intérêt (« elle sera bien en vue sur mon frigo », dit un parent de Molenbeek). Le soutien d'une instance comme le DGDE crédibilisait la campagne en lui apportant un capital symbolique essentiel, aux yeux des parents concernés par la question comme aux yeux de tous. La dimension politique de la campagne était ainsi incarnée dans l'espace public. Il va sans dire que la présence du collectif sur les marchés est particulièrement adaptée aux « habitus » du public populaire, quelle que soit son origine. Une maman commente ainsi la chose : « Il y avait une dame qui ressemble à une aristocrate qui se trouvait sur le marché et qui est venue me parler (ndlr : il s'agit d'une comédienne du Magic Land Théâtre) ; je me suis dit que si cette personne prenait la peine de venir sur le marché, c'est que ce qu'elle disait devait être juste, en tout cas intéressant, et elle m'a donc conseillé de monter dans le bus pour discuter et avoir des informations. » Informations utiles ? « Oui, vraiment, car avant je pensais que c'était l'école qui allait me choisir, mais maintenant je sais que je peux choisir. »⁴ Le travail sur les marchés est donc aussi congruent avec l'identification par le collectif

4 Les commentaires des parents sont issus d'un questionnaire administré sur les marchés.

La campagne Marguerite : quels combats pour des droits scolaires, autour du Décret « Inscription » ?

du problème d'information, pour les publics fragiles, en amont de l'inscription scolaire.

Autour de cette trilogie marchés-marguerite-bus du DGDE, un certain nombre d'autres actions se sont greffées, initiées et prises en charge par des services partenaires faisant partie du collectif : permanences d'information, animations, contacts avec les écoles, formations auprès des adultes potentiellement relais (parents ou professionnels) sur des questions concernant le décret, réalisation d'un site web regroupant l'ensemble des informations disponibles, mais aussi des témoignages, des articles de presse, etc. Des animations plus ludiques et plus artistiques ont aussi ponctué la campagne, et d'autres, plus festives, comme le brunch de clôture organisé aux étangs d'Ixelles.

RTA a eu l'occasion d'animer la rencontre d'évaluation du collectif en juillet 2012. A cette occasion, nous avons pu constater que le succès même des deux premières campagnes contient les questionnements que se pose le collectif pour la suite de l'action. Ces questionnements sont de deux natures : l'objet de la campagne et le développement de celle-ci.

● **L'OBJET DE LA CAMPAGNE**

Certains partenaires estiment que l'objet de la campagne Marguerite vise essentiellement à apporter une information et un soutien aux publics les plus défavorisés pour pouvoir inscrire leurs enfants dans une école en toute connaissance de cause et en évitant les pièges.

Pour eux, ce sont les publics populaires des communes et des quartiers multiculturels et moins favorisés qui doivent être les destinataires principaux de la campagne. Les marchés de Molenbeek ou de Schaerbeek sont ainsi fortement investis. En armant mieux les parents qui ont plus de difficultés avec la langue, qui connaissent mal leurs droits, qui n'osent pas s'imposer face à l'institution scolaire, qui ont intégré l'idée que pour eux et leurs enfants, ce sera toujours la galère, la campagne vise à lutter contre l'exclusion. Et plus spécifiquement, contre l'exclusion larvée mais programmée qui met un certain nombre de jeunes sur une voie sans issue.

Pour d'autres partenaires, il s'agit d'intensifier la sensibilisation à la mixité sociale (qui est l'objet même du décret), de déconstruire des peurs et des stéréotypes, qui existent d'ailleurs dans tous les types de population. Outre les populations des quartiers populaires, la classe moyenne et les quartiers plus nantis doivent à leurs yeux aussi faire l'objet de toute leur attention, et même les marchés d'Uccle et d'Auderghem, par exemple, devraient être investis. Ou encore, d'autres lieux de passage, à des endroits stratégiques, qui drainent des populations mixées. Les parents de la classe moyenne craignent souvent que la mixité sociale ne tire leurs enfants vers le bas au niveau de la performance scolaire et qu'ils n'adoptent de mauvais comportements. L'objectif ici est non seulement de soutenir les moins favorisés, mais aussi de faire accepter l'inclusion de certains à ceux qui sont déjà inclus.

Ces deux facettes complémentaires d'une même réalité amènent le groupe à se poser la question des actions à privilégier ou à développer pour l'avenir.

● LE DÉVELOPPEMENT DE LA CAMPAGNE : LE DÉLICAT MOMENT DE L'EXTENSION DU RÉSEAU

Si le collectif ne souhaite pas trancher entre les deux voies, parce qu'il estime que toutes deux méritent ses efforts, il s'agira alors d'organiser une mosaïque d'interventions qui se renforcent et produisent des effets démultiplicateurs plutôt qu'une dilution des forces et un brouillage des objectifs.

Il ne s'agit pas seulement d'une question de stratégie de choix, mais d'organisation du réseau, tant au niveau du nombre de partenaires que de la variété des chantiers.

Le collectif Marguerite présente en effet toutes les caractéristiques d'un réseau de mobilisation, tel que nous l'avons décrit par ailleurs.⁵

« Il se crée lorsqu'apparaît la nécessité de se mettre ensemble pour manifester un désaccord sociétal, de porter une question publique et d'imposer à l'agenda politique l'analyse d'un problème. Il fait du lobbying social pour porter un projet-visée de grande envergure, qui nécessite d'être imposé largement afin d'aboutir à des changements. [...] Dans le réseau de mobilisation, il s'agit d'abord **de porter à l'existence un consensus implicite** d'acteurs, consensus qui s'est fait dans l'indignation et la révolte. Et par la même occasion, de construire le réseau. » Or, dans ce type de réseau, les partenaires, s'ils adhèrent au projet, doivent pouvoir le mettre en œuvre chacun à son niveau, en accord avec ses missions, et dans la mesure de ses moyens.

● DES VOIES DE CRITIQUES À PRÉCISER

Les sociologues Boltanski et Chiapello ont dénombré quatre sources possibles pour la critique de la société, deux de nature sociale (Contre la misère, on réclame l'**égalité**. Contre l'égoïsme de la société, l'individualisme, la concurrence, c'est la **solidarité** qu'on invoque), et deux de nature « artiste », c'est-à-dire culturelle (On se réclame de la **liberté**, en opposition à l'oppression. On invoque l'**authenticité** en opposition à la manipulation des besoins de la société de consommation, on veut la singularité plutôt que la standardisation, on réclame le droit à un style de vie.)⁶

Ces différences de nature peuvent n'apparaître que très peu au début de la mobilisation du réseau, tant l'indignation – ici, à propos des discriminations scolaires – est partagée. « La formulation d'une critique suppose au préalable une expérience désagréable suscitant la plainte, qu'elle soit vécue personnellement par le critique ou qu'il s'émeuve du sort d'autrui (Chiapello, 1998). C'est ce que nous appellerons ici la source de l'*indignation*. Sans ce premier mouvement émotif, presque sentimental, aucune critique ne peut prendre son envol. En revanche, il y a loin du spectacle de la souffrance à la critique articulée ; la critique a besoin d'un appui théorique et d'une rhétorique argumentative pour donner de la voix et traduire la souffrance individuelle en des termes faisant référence au bien commun. »⁷ Les réseaux de mobilisation gagnent donc, dans leur structuration, à dépasser le stade de l'indignation pour construire une réelle critique articulée, car étant donné que chaque source de la critique appelle des solutions différentes, les

5 Cfr J. Fastrès, *Typologie du travail en réseau. Les réseaux ayant pour centre de gravité l'action*, www.intermag.be.

6 Luc Boltanski et Eve Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, collection Essais, Paris, Gallimard, 1999.

7 Idem, *Ibidem*, p.81.



La campagne Marguerite : quels combats pour des droits scolaires, autour du Décret « Inscription » ?

divergences peuvent apparaître à ce stade.⁸

Pour le collectif Marguerite, l'articulation de la critique est sans doute liée à l'évolution qui s'est produite au cours du temps, dans la société, quant au rapport à l'école⁹. La lutte pour l'égalité sur le terrain scolaire a d'abord été une lutte sociale, contre l'école capitaliste dont la finalité était de favoriser la reproduction des modèles de classe. Mais cette version sociale de la lutte pour l'égalité a été coiffée par la lutte pour la liberté, qui a permis malheureusement de renforcer les inégalités. Les détracteurs du décret inscription et ceux qui refusent la mixité sociale invoquent d'ailleurs la liberté de choix de l'établissement pour leurs enfants.

Le premier objectif évoqué supra centre son effort sur la version sociale de la lutte, en armant les publics les moins favorisés ; le second mise sur la version culturelle, en cherchant à faire adopter une mixité sociale librement consentie.

Le sociologue François Dubet¹⁰ a étudié les logiques de ce qu'il nomme « l'expérience lycéenne ». Il en a identifié trois.

- Le premier registre est celui d'une action stratégique et individualiste : l'école est vécue comme un marché et son investissement en terme de concurrence. Les écoles, les filières, les matières et même les classes sont investies en termes stratégiques et hiérarchisées selon leurs performances et les débouchés qu'elles permettent. Il y a ainsi des établissements réputés et des « écoles poubelles ».
- Le second registre se situe dans la sphère intégrative. Les principes sont opposés aux précédents. C'est ici non la performance et la stratégie qui sont visées, mais la communauté, l'appartenance à un groupe de pairs, les affinités électives. Des élèves choisiront ainsi leur école plus pour « les potes » que pour la pédagogie ou les filières.
- Une troisième sphère arbitre les deux autres, celle de la formation d'une subjectivité perçue comme l'enjeu des études. Pour Dubet, c'est surtout dans sa face négative que le thème de la subjectivation se rencontre, du moins pour les moins nantis des élèves, à travers les obstacles qui entravent la subjectivation, et notamment le mépris généralisé ressenti par certains.

Ces registres de l'expérience lycéenne sont vécus de manière fort différente selon que les élèves font partie de tel ou tel type de milieu. Dubet parle d'une hiérarchie lycéenne. Au sommet de celle-ci se tiennent les « vrais lycéens »¹¹, proches des héritiers chers à Bourdieu, qui pratiquent leur métier d'élève avec l'appui et les capitaux de leurs parents. Les « bons lycéens » sont moins engagés dans les compétitions et parviennent à juxtaposer les trois sphères décrites plus haut de manière prudente, plutôt pour éviter toute régression sociale que pour gagner. Les « nouveaux lycéens » sont souvent les premiers de leur famille à suivre un cursus scolaire complet, grâce à la massification de l'enseignement. Ils sont souvent dirigés vers les filières moins prestigieuses, mais néanmoins « tirés vers le haut ». Quant aux élèves des lycées professionnels, il y en a de deux types : ceux qui sont inscrits dans une tradition familiale et qui feront, par choix et par

8 J. Fastrès, *op. cit.*

9 Cfr Jean Blairon, *Ce que la mixité et l'égalité scolaire veulent dire*, in *Politique*, hors série n°15, octobre 2010, pp. 74-81.

10 François Dubet, *Sociologie de l'expérience*, Ed. La couleur des idées, Paris, Seuil, 1995.

11 Les termes qualifiant les niveaux de hiérarchie sont de Dubet, *Op. cit.*

La campagne Marguerite : quels combats pour des droits scolaires, autour du Décret « Inscription » ?

conviction, le métier de leurs pères, et ceux qui sont complètement dominés et qui n'arrivent à s'accomplir dans aucune des trois sphères.

On voit que pour travailler, au départ du décret inscription, sur des catégories de familles aussi différentes (c'est-à-dire in fine sur des logiques d'action prioritaires), l'écart est conséquent. Les classes moyennes investissent l'école en termes de stratégie et cette logique d'action prime sur les autres. Les milieux populaires quant à eux privilégient probablement l'intégration (« qui se ressemble s'assemble »), mais sont aussi ceux qui ressentent le plus durement le poids du mépris. D'autant plus que la culture populaire a largement perdu de sa légitimité au profit des modes de pensées de la classe moyenne. Le collectif qui se mobilise autour de la campagne « Marguerite » est donc à la fois conforté dans l'importance de son action et confronté à un tournant stratégique. Il a devant lui deux choix dotés chacun de légitimité : choisir une des branches de l'alternative (lutte « sociale » ou lutte « culturelle ») ou lutter sur les deux fronts à la fois dans une même campagne ; dans les deux cas, il devra voir de quelle manière s'organiser en réseau pour mener cette lutte.

On pourrait même préciser encore l'alternative stratégique en disant que les acteurs du collectif « Marguerite » peuvent :

- choisir l'axe des droits sociaux, en répartissant l'action entre des initiatives vis-à-vis du public, populaire en l'occurrence, et vis-à-vis des écoles qui ne respectent pas, volontairement ou non, l'esprit du décret inscription ;
- agir aussi sur l'axe « culturel » en promouvant, au nom d'une sorte d'éthique de la conviction, la légitimité d'une société mixte, et ce, tant au niveau de ceux des parents qui n'en seraient pas convaincus qu'au niveau des écoles qui n'en seraient pas d'office persuadées.

Notons que ce choix devrait être aussi peu que possible biaisé par des éléments peu aperçus, par exemple la difficulté grandissante, pour plus d'un intervenant, à « aller au contact » avec le public populaire, dont les codes culturels sont de moins en moins connus.

On peut considérer que ce moment d'évaluation en était vraiment un, puisqu'il n'a pas consisté à s'interroger sur la satisfaction supposée des protagonistes, mais qu'il a sans doute contribué à isoler les questions déterminantes pour l'avenir des combats autour desquels le collectif s'est constitué. Et il paraît évident que la réponse à ces questions sera de nature politique, c'est-à-dire qu'elle dépendra de la traduction des engagements que le collectif s'est donnés.